

et dans l'amour de ses pratiques. Il est clair que c'est l'église Cathédrale qui doit être le théâtre de ces magnifiques scènes religieuses. Par conséquent elle doit être assez vaste pour contenir les foules saintement avides de ces touchants spectacles. Elle doit aussi être assez ornée pour frapper les sens et les ouvrir aux délicieuses jouissances de la religion. Qui ne voit ici la nécessité d'un grand et magnifique local, pour la religion d'un peuple qui, dans les grandes solennités, se presse au pied de son Evêque pour lui demander la bénédiction du ciel!....."

La nécessité de la reconstruction de la Cathédrale est bien démontrée, mais Mgr Bourget craint de ne pas trouver dans son diocèse les ressources suffisantes. Il se décide donc à partir en Europe pour tendre la main partout où il croira trouver des secours, et dans son mandement du 19 mars 1853, il en avertit le clergé et les fidèles.

" Depuis le huit Juillet que Nous sommes en face des tristes ruines de Notre Cathédrale et de Notre Evêché, Nous nous occupons en Nous-même des moyens à prendre pour les relever. Mais tous nos calculs n'ont servi jusqu'ici, qu'à Nous convaincre de notre impuissance à réparer les désastres du terrible incendie qui, en quelques heures, a réduit en cendres des propriétés valant quarante mille louis courant. Depuis ce déplorable événement, Nous sommes sans Eglise pour remplir nos fonctions épiscopales : et Nous n'avons pour nous abriter qu'un Hospice de Charité. Oh! elles ne sont plus joyeuses pour Nous, nos grandes solennités!..... Notre premier devoir a été de bénir celui qui Nous a ôté tout ce qu'il Nous avait donné, et notre unique consolation a été de baiser avec amour la main paternelle qui Nous frappait. Il nous reste maintenant à travailler de toutes nos forces à réparer les désastres d'un si grand incendie. Toutes ressources humaines nous manquent pour cela. Nous ne saurions Nous endetter pour cet objet; car Nous savons que Nous ne pourrions point rencontrer nos engagements.

" Nous comprenons, et vous comprenez comme Nous, N. T. C. F. qu'un évêque sans cathédrale est pour le diocèse ce que serait pour une paroisse un curé sans église.....

" Aujourd'hui que nous sommes précisément ce qu'était en 1821, le fondateur de l'Episcopat de Montréal, les souvenirs de ce temps se gravent en Nous plus avant que jamais, et retrempe notre courage; ce qu'il a fait et souffert pour ériger cette modeste, mais si dévote Eglise qu'il nous a laissée en héritage, se rajeunit dans nos pensées. Il nous ouvre aujourd'hui son bon cœur, comme, si souvent, il le faisait au temps de sa vie mortelle; et il nous semble que sa grande âme nous apparaît, pour Nous redire ce que si souvent il Nous répétait, et surtout ce que si constamment, Nous lui vîmes faire pour l'amour de la Sainte Eglise. Il est donc là, ce Père chéri pour Nous inviter à avoir foi à un meilleur avenir.

" Toutes choses mûrement considérées, Nous pensons, N. T. C. F. que c'est la volonté de Dieu que nous allions solliciter des secours partout où il Nous semblera pouvoir les trouver. Tel est le but de ce troisième voyage que nous allons entreprendre sous peu. Déjà deux fois Nous avons traversé la mer pour aller chercher un secours d'homme dont le besoin se faisait vivement sentir. Il n'est pas né-

cessaire de vous dire les bénédictions qu'il a plu à Dieu de répandre sur ces deux premiers voyages. Car vous jouissez avec délices des précieux avantages qui en sont revenus au diocèse pour la sanctification des âmes et le progrès des sciences....."

Cependant Mgr Bourget ne fut pas obligé d'aller à l'étranger solliciter des secours pour la construction de sa Cathédrale; ses diocésains s'empressèrent d'assurer à Sa Grandeur qu'ils lui fourniraient les ressources suffisantes.

Le Saint Prélat dans sa lettre pastorale, du 27 août 1854, annonce qu'il recevra lui-même les contributions à l'œuvre de la nouvelle Cathédrale et qu'il aura " plus de joie de tendre une main suppliante aux plus pauvres de cette cité qu'il n'en aurait eu de frapper à la porte des plus riches de l'ancien monde; " puis Sa Grandeur donne les motifs qui lui font choisir un nouvel emplacement pour la future Cathédrale :

" Nous nous sommes vu chargé de la responsabilité de faire une cathédrale qui répondit aux besoins présents et futurs de ce diocèse, et qui fut, en même temps, digne de l'importance que la divine Providence a daigné donner à cette ville sous les rapports religieux et civils.

" Il nous a semblé que la considération de quelques ruines qui restaient de l'ancien édifice ne devait pas nous empêcher d'atteindre ce but en plaçant la nouvelle cathédrale dans le lieu le plus central pour que l'Evêque y fut aussi accessible que possible à la population des campagnes et se trouvât ainsi à la portée de pourvoir plus facilement à tous les besoins religieux. Car, Notre-Seigneur ayant voulu que l'Episcopat fut le principal ressort de tous les mouvements religieux, il faut le mettre à même d'exercer journellement son action souverainement efficace parce qu'elle est celle de Dieu même, quel qu'inhabile que puisse être celui qui en remplit les fonctions sacrées.

" Si d'abord, nous avons eu le projet de transporter notre établissement à quelques arpents du site de la Cathédrale incendiée, c'est qu'alors tout semblait promettre que les grandes améliorations en contemplation se feraient dans ce quartier. Mais Nous y avons renoncé dès que les travaux ont été ouverts dans la partie supérieure de la ville.

" Nous n'avons donc choisi le site actuel que parce que Nous avons cru qu'il réunissait plus d'avantages religieux. En effet, ce quartier devient le centre de toutes les communications de la province; l'Evêque y sera donc plus accessible au clergé et aux fidèles du diocèse. Tous les mouvements matériels se dirigent de ce côté-là; l'action de l'Evêque y sera donc plus nécessaire pour la conservation du dépôt des saines doctrines et le maintien des pratiques religieuses. Toutes les grandeurs du monde vont s'y développer; la religion y doit donc déployer, avec les splendeurs de son culte, toutes ses forces morales, afin de paralyser autant que possible, cet esprit de matérialisme qui, en courbant insensiblement l'homme vers la terre, lui fait oublier le ciel.

" Ce quartier semble donc requérir impérieusement la présence de l'Evêque pour se développer au spirituel, comme au temporel; ce qui souffre d'autant moins de difficultés que le quartier que Nous laissons paraît suffisamment doté d'églises et de chapelles pour le service divin et d'institutions religieuses pour les œuvres de charité et d'éducation."

De même que Mgr Bourget avait choisi l'emplacement de la nou-